

Atelier Forum Action Publique à Angers : Echanges avec les citoyens du Maine-et-Loire, 5 février 2018

Dans le cadre du Forum de l'Action Publique, nous avons proposé un débat territorial centré sur la question de l'accès à l'emploi. Trois grands axes ont été définis : 1) Comment renforcer les liens avec les services publics pour les demandeurs d'emplois ? 2) Comment mieux conseiller les employeurs qui souhaitent recruter ? 3) Comment faciliter l'accompagnement des usagers et des acteurs ? Avant le travail en atelier, 3 intervenants ont apporté leur point de vue : le responsable territorial de Pôle Emploi, une chef d'entreprise, et le Conseiller départemental en charge du dossier insertion dans le Maine-et-Loire.

Suite à ces interventions les participants ont travaillé sous forme d'ateliers participatifs en travaillant en sous-groupes de 6-8 personnes, avant la clôture par une synthèse collective. Veuillez trouver ci-dessous les éléments saillants de cette consultation publique.

Matthieu Orphelin, Député de Maine-et-Loire
Stella Dupont, Députée de Maine-et-Loire

Comment renforcer les liens avec les services publics pour les demandeurs d'emplois ?

a) Comment qualifieriez-vous votre relation avec le service en charge de la recherche d'emploi ?

- Une multitude d'acteurs avec un manque de coordination entre eux ;
- Complexité pour la mobilisation des budgets liés à la formation ;
- Un nombre de demandeurs d'emploi trop important pour permettre un suivi personnalisé ;
- Relation compliquée : estimée « trop administrative » ;
- Multitude de portes d'entrée : missions locales, différentes associations...

b) Quelles initiatives innovantes pour renforcer les liens entre Pôle emploi et les personnes en recherche d'emploi proposeriez-vous ?

- Développer les mises en situation professionnelle pour les demandeurs d'emploi
- Effectuer un diagnostic des différentes structures afin de répondre à la question « Qui fait quoi ? »

c) Actuellement, qu'est-ce qui faciliterait votre interaction avec les services en charge ?

- Créer un portail unique de coordination qui pourrait aussi permettre un guichet unique avec une prise en charge personnalisée et une mise en adéquation de la demande et de l'offre en créant une base de données centralisée des différentes structures existantes
- Recruter à pôle emploi (afin de permettre un accompagnement plus approfondi et personnalisé)
- S'appuyer sur des acteurs du territoire qui sont en contact avec les demandeurs d'emploi (Maisons de Quartiers, médiateurs sportifs, MIA...)

2) Comment mieux conseiller les employeurs qui souhaitent recruter ?

a) Quels principaux freins rencontrez-vous lors de vos recrutements ?

- Manque de candidats
- Inadéquation entre ce qu'on propose dans le marché du travail et les capacités des candidats
- Bonheur au travail ? Épanouissement ?
- Freins perceptibles dès l'orientation : il faut généraliser l'intervention de professionnels des métiers en tension (par exemple : métiers du bâtiment) dans les collèges, et généraliser des "mini - forums des métiers" à l'intérieur des collèges

- Manque perceptible de savoir-être professionnels : il faut apporter les codes de l'entreprise aux demandeurs d'emplois (verbal / non-verbal)
- Identification des compétences : passer d'une logique de métiers à une logique de compétences lors du recrutement → formation pour la création de fiches de postes
- RH dans les PME : favoriser l'accès à la formation Ressources Humaines / management pour les petites structures

b) *Quel soutien supplémentaire nécessiteriez-vous ?*

- Mieux positionner les branches professionnelles en complémentarité des entreprises
- Accompagner vers l'emploi : réapprendre les postures de travail
- Travailler l'image des métiers → école, parents/familles, médias, employeurs...
- Valoriser la valeur travail, positiver cette notion
- Mieux orienter vers les soutiens existants : Pôle Emploi, organismes privés (internet), agences de placement...

3) Comment faciliter l'accompagnement des usagers et des acteurs ?

a) *Actuellement, quel(s) type(s) d'accompagnement utilisez-vous ?*

- Réseaux
- Missions locales
- Pôle Emploi
- POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective)
- PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel)
- AFPR (action de formation préalable au recrutement)

b) *Quels types d'accompagnement, qui ne sont pas mis en place actuellement, aimeriez-vous voir créés ?*

- L'Entreprise Apprenante : pas reconnue comme formation (par exemple : compagnonnage)
- Développer l'apprentissage pour adultes au-delà de 30 ans / Alternance
- Accompagner les parents et l'école pour revaloriser le travail
- Travailler sur le recrutement d'avantage au niveau du savoir-être que des compétences
- Accompagnement pour apprendre à construire et entretenir un réseau
- Accompagnement pour apprendre à tirer parti et bénéficier d'un réseau existant
- Parrainage des salariés jeunes par des salariés en fin de carrière ; et parrainage entre les jeunes salariés eux-mêmes pour découvrir les services des Missions Locales ou de Pôle Emploi
- Accompagnement dans les premières semaines aux « codes du monde de l'entreprise » pour éviter les décrochages des jeunes salariés
- Communication sur l'image des métiers en tension

c) *Quel mode de suivi vous paraît le plus efficace et pertinent pour les personnes en recherches d'emploi, et pour celles qui souhaitent recruter, parmi les propositions suivantes ?
(Communication numérique, Internet ; Suivi en présentiel, avec des rendez-vous face-à-face ; Echanges téléphoniques)*

- Tous ces modes de suivi sont importants et ne peuvent être dissociés, il faut utiliser l'ensemble des trois listés ci-dessus